



SECTION



SARTHE

« L'avenir, il ne s'agit pas de le prévoir, mais de le rendre possible »

(Saint Exupéry)

**Syndicat National Force Ouvrière
des Finances Publiques**

Compte-rendu de la formation spécialisée du 07 avril 2023

Ce compte rendu reprend les points abordés lors de la formation spécialisée du 7 avril 2023
Le règlement intérieur concernant l'organisation du **FS CSAL** est en attente.

- **Élection du secrétaire de la formation spécialisée du CSAL**

2 candidats se sont présentés. Le vote à main levée a retenu Mme BOUSSARD de la CGT qui a obtenu 5 voix contre 3.

La durée du mandat s'étend jusqu'aux prochaines élections professionnelles.

- **Approbation du PV du 22 novembre 2022**

Approbation à l'unanimité.

- **Note d'orientation**

Présentation de l'animatrice de la politique ministérielle de prévention (APMP)

Son rôle :

L'animatrice de prévention a un rôle de référent, elle apporte un appui et une animation auprès des directions ainsi qu'aux assistants de prévention et aux acteurs de prévention.

Ses missions :

Elle conseille et met en œuvre les actions de formation **SSCT (santé, sécurité et conditions de travail)** mutualisées financées par l'enveloppe régionale, elle assure le suivi de l'utilisation des crédits **SSCT** du programme accordés aux CSA, a également un rôle d'appui aux directions dans le fonctionnement des formations spécialisée, elle a aussi un rôle d'accompagnement des directions via le réseau des AP dans la mise en œuvre de la politique de prévention **SSCT**, elle fait le relais avec les acteurs de prévention. Sarthe, Mayenne, Maine et Loire et Loire Atlantique.

- **Le budget**

Le budget représente une enveloppe de 100 euros par agent.

Cette formation (FS) est compétente pour prévenir les risques liés aux projets de réorganisation. Un guide sera édité pour la prise en compte des conditions de travail dans la conduite de projets.

- Balf syndicale : fo.ddfip72@dgfip.finances.gouv.fr

- Site Web départemental FO-DGFIP : <http://www.fo-dgfip-sd.fr/072/>

Il s'agit aussi de faire le point sur le fonctionnement du collectif en développant une approche organisationnelle du télétravail en s'appuyant sur des outils de diagnostic et une démarche participative des agents.

Une attention particulière est portée sur les risques liés au télétravail dans la campagne de cadrage DUERP PAP 2023.

Il s'agit de poursuivre le développement de la culture de prévention par une politique de formation et d'information par des formations risques incendies, risques routiers, gestes qui sauvent.

Un module de formation de sensibilisation à la SSCT sera proposée aux agents.

Renforcer le suivi des accidents de service, du travail, avec la volonté de mieux sensibiliser, renouveler l'analyse préventive. Il s'agit d'identifier ce qui peut être à l'origine de l'accident ou maladie professionnelle.

Prévenir les risques de désinsertion professionnelle.

Une attention particulière sera portée aux personnes qui connaissent des absences prolongées dues à des problèmes de santé (fiches réflexes).

Sécuriser l'actualisation des dossiers technique amiante et implanter la signalétique.

Sobriété énergétique : réduire la consommation d'énergie de 10% d'ici 2024 par rapport à 2019.

Entretien et réglage des chaudières, l'éclairage...

Il est prévu une fiche check liste suggérée par le MDT (médecin du travail) à destination des chefs de service afin d'accueillir au mieux les nouveaux arrivants sur les règles SSCT et de prévention aux différents risques (avec une fiche-retour d'évaluation).

A cet effet une e-formation sera proposée.

Les fontaines à eau seront bientôt mises en fonctionnement par un prestataire.

- **Installation des bornes wifi dans les salles de réunion de la DDFIP, DGFIP et CDC.**

L'ISST évoque les risques électromagnétiques et demandent une traçabilité et une inscription dans le DUERP.

Il peut y avoir une sensibilité chez certaines personnes.

- **Déménagement de la Paierie Départementale au 3ème étage du CDFP de Gaulle**

L'ISST insiste sur le fait que des archives ne peuvent pas accueillir un coin cafeteria dans un service d'archivage.

Le déménagement aura lieu pendant la campagne IR 2023.

S'agissant du problème d'éclairage dans le service dépense (lumière du jour sur les écrans).

Les fenêtres doivent être équipées de rideaux intérieurs pour moduler l'éclairage.

- **Point immobilier**

Le projet d'éclairage « relamping » ne sera pas présentée par la Direction générale au Secrétariat général par faute de temps.

- Balf syndicale : fo.ddfip72@dgfip.finances.gouv.fr

- Site Web départemental FO-DGFIP : <http://www.fo-dgfip-sd.fr/072/>

Cependant la DDFIP envisage de faire ces travaux aux 6, 7 et 8ème étage au **CDFP de Gaulle** ainsi que dans les sanitaires (98 000€ et 7 000 €).

SGC Sablé : isolation de l'extérieur et ravalement.

La Flèche : travaux de canalisation début juillet.

La TOIP : installation à la Ferté Bernard le 12/04, au **SGC Le mans métropole** le 26/04.

La création du **SGC Le Mans Métropole amendes** occasionne des inquiétudes chez les usagers qui disposent d'un contrat de prélèvement pour leur facture de produits locaux : le libellé sur leur compte bancaire faisant apparaître la notion d' « amende » ils sont nombreux à croire qu'il s'agit d'une amende. La DDFIP s'engage à communiquer sur la question.

- **Retour sur le GT sur la sécurité des agents nomades**

Proposition d'utilisation des véhicules de service avec des plaques d'immatriculation spéciales pour l'anonymisation. Accessibilité par l'application GRR (gestion et réservation de ressources) sur Ulysse 72.

Formation organisée avec les forces de l'ordre.

- **Budget**

Le budget représente un total 68 000€ dont enveloppe régionale 10 847€ et enveloppe locale 58 033€ .

Toute l'enveloppe régionale est affectée à la formation : secourisme et habilitation électrique.

L'enveloppe locale concerne les autres formations : formation geste et postures, gestion de la relation face à face, l'accueil téléphonique, savoir appréhender le changement, mieux gérer les relations interpersonnelles ainsi que les co financement : pour la rampe PMR à Mamers, la pose de brise soleil au **SGC Le mans métropole amendes**.

A cela s'ajoutent l'achat d'un fauteuil roulant (Mamers), des films occultants pour le **SGC Le Mans Métropole amendes** et pour la vitre du 1 er étage du **CDFP de Gaulle** donnant sur l'accueil, d'un store à lamelle (site de **La Flèche**), de kits évacuation- incendie, une sacoche à roulettes (**BIL**).

Des formations extincteurs seront programmées ainsi que des exercices d'évacuation incendie.

Le MDT propose une formation des encadrants sur la prévention des risques psychosociaux.

- **Registre SST**

- **Accidents de travail**

Quatre accidents de travail ont été signalés.

Il est prévu de mettre en place une formation « **gestes et postures** ».

- **Fiches de signalement**

Deux signalements ont été constatés.

- **Point sur les exercices incendie**

Concernant le **SGC de Montval** : l'ISST (inspecteur santé sécurité au travail) va étudier l'évacuation du 1er étage.

Des exercices seront organisés prochainement pour rappeler les consignes et tester les évac-chairs.

Dans les bâtiments existants, pour les personnes handicapées, il n'y a pas de pièce refuge. On effectue plutôt une évacuation différée avec la présence d'un collègue.

L'utilisation des évac-chair requiert la présence au moins de deux agents.

- **Questions diverses**

Suite à notre intervention, Le directeur s'engage à se déplacer au **SGC Le Mans métropole amandes** pour interroger les agents sur leur installation et leurs conditions de travail.

Au **SGC La Ferté Bernard** : on note la présence d'une barre de fer gênante.

Au **CDC** : les travaux des halles sont prévus en septembre.

On s'interroge sur les conséquences qui peuvent intervenir pour les agents.

Représentants FO DGFIP Sarthe :

Anne PUJOL
Judith ARAUX

- Balf syndicale : fo.ddfip72@dgfip.finances.gouv.fr

- Site Web départemental FO-DGFIP : <http://www.fo-dgfip-sd.fr/072/>

- Balf syndicale : fo.ddfip72@dgfip.finances.gouv.fr
- Site Web départemental FO-DGFIP : <http://www.fo-dgfip-sd.fr/072/>